

Programme 2022

Appel à projet n° 4-27

Date limite d'envoi des réponses : Mardi 13 décembre 2022

Quelle répartition de valeur et de richesse dans l'économie circulaire ? Comparaisons avec l'économie linéaire

Contexte

L'économie linéaire, modèle hérité de la révolution industrielle est le modèle traditionnel des entreprises et du marché, et sert de référence. Or depuis les années 1970, un autre modèle a été développé : l'économie circulaire (EC). Une définition de l'économie circulaire est proposée par la norme Afnor XP X30-901 : un système économique d'échange et de production qui, à tous les stades du cycle de vie des produits, vise à augmenter l'efficacité de l'utilisation des ressources, à diminuer l'impact sur l'environnement tout en permettant le bien-être des individus, dans lequel la valeur des produits, des matières et des ressources est maintenue dans l'économie aussi longtemps que possible et la production de déchets est réduite au minimum. Cette norme définit également la chaine de valeur d'une entreprise : séquence complète d'activités ou d'acteurs qui fournissent (c'est-à-dire les fournisseurs, les travailleurs externalisés, les sous-traitants et les autres) ou reçoivent (c'est-à-dire les clients, les consommateurs, les membres et tout autre utilisateur) de la valeur sous forme de produits ou de service.

La finalité d'une entreprise est de générer de la valeur ajoutée et donc de créer de la richesse. Il est donc important de qualifier et de quantifier la richesse générée et d'analyser la part des différents maillons de la chaine de valeur dans la création de la richesse. Pour cela des normes sont utilisées, mais une norme est un référentiel créé, choisi. Or le choix d'une norme a des conséquences sur l'analyse de la chaine de valeur et donc sur la création de richesse. La définition du capital en est un exemple. Très schématiquement, deux définitions différentes du capital de l'entreprise peuvent être proposée : le capital est une dette ou alors le capital est le fruit d'une production. Or ces définitions ont une importance car en fonction de celle qui est retenue, l'analyse de l'entreprise n'est pas appréciée de la même façon. Si le capital est défini comme une dette, le fruit de l'activité de l'entreprise (au final la vente du produit ou du service) sert au remboursement de la dette et

2/5

éventuellement génère des profits. Cette vision est une vision très financière et repose sur le passé

de l'entreprise. Si la valeur de la dette ne change pas, quelle que soit l'activité de l'entreprise, le

capital reste constant. Si le capital est le fruit d'une production, l'ensemble des actifs de l'entreprise,

y compris les actifs immatériels, participe au capital de l'entreprise. Ainsi, dans cette définition, le

capital de l'entreprise se projette dans l'avenir et peut évoluer en fonction des différents actifs qui

sont des facteurs de production de la richesse future.

La comptabilité classique reste surtout centrée sur les biens corporels et quelques actifs incorporels

correspondant à des biens immatériels achetés (brevets et marques par exemple). Or l'ensemble des

actifs immatériels participent fortement à la création de valeur.

Classiquement les actifs immatériels peuvent être classés dans trois catégories de capital immatériel :

- le capital humain : compétence professionnelle, conditions de travail, santé des travailleurs,

évolution de la qualification, capitalisation des connaissances, transmission de la

connaissance, du savoir-faire, motivation, etc.

le capital structurel: culture de l'entreprise, systèmes d'informations, modèle

d'organisation, intégration des nouvelles technologies, innovation, etc.

- le capital relationnel: relations avec les clients, les fournisseurs, les partenaires, les

actionnaires, etc.

Dans le cadre de l'économie circulaire, les actifs immatériels sont importants. Il est donc

fondamental de pouvoir les intégrer dans l'analyse de la performance d'une entreprise. Or cette

question est complexe et change le cadre d'analyse habituellement retenu. Par exemple comment

intégrer l'actif humain (employabilité, santé des travailleurs, création/maintien de l'emploi,

augmentation des compétences, etc.), l'actif environnemental (valeur d'une externalité positive, de

l'éco-conception qui facilite le recyclage, de la diminution de la consommation d'une ressource

naturelle dans un process, de la diminution de son impact sur l'environnement) et l'actif relationnel

dans le flux de valeur globale de l'entreprise?

Autant de constats qui mettent en avant la nécessité de mieux comprendre et de bien identifier les

différences de répartition de la valeur entre le modèle économique linéaire et le modèle

économique circulaire.

Objectifs

L'objectif de cette étude est de comprendre la répartition de la valeur économique dans une chaine

de valeur s'inscrivant dans l'économie circulaire et d'identifier les endroits où la répartition de valeur

diffère entre modèle linéaire et modèle circulaire.

Contenu de l'étude - Programme de travail

Les proposants feront preuve d'initiative quant à la structuration du projet et présenteront dans leur réponse une organisation appropriée de la mission ; organisation qui devra permettre de répondre au

mieux aux objectifs énoncés, notamment via la réalisation des éléments demandés ci-dessous.

L'analyse s'appuiera à la fois sur la bibliographie internationale, sur des avis d'experts et sur l'étude

d'une ou deux filière(s) précise(s) pour décrire et quantifier la répartition des ressources et des

richesses le long de la chaine de valeur dans le cadre d'une économie circulaire. Le choix de la (des)

filière(s) se fera en concertation avec les membres de RECORD1. Afin d'éviter les incompréhensions,

cette partie intégrera également les définitions des différents termes et concepts utilisés (ex:

richesse, valeur / valeur ajoutée, actifs immatériels, impacts évités, etc.). De plus, il sera utile

d'indiquer les définitions qui font l'objet d'un consensus et celles qui ne sont pas encore largement

partagées.

A partir de l'analyse de la (des) filière(s) étudiée(s), des enseignements pouvant être généralisés à

d'autres filières seront tirés et des recommandations seront proposées.

L'ensemble des valeurs, des richesses et des coûts générés dans le cadre d'une économie circulaire

sera pris en compte. Les **actifs immatériels** seront bien évidements intégrés dans cette étude. Les

éventuels **impacts évités** feront également partie du scope de l'analyse, même si ces impacts évités

ne sont pas profitables qu'à l'entreprise qui les évite mais peuvent bénéficier à d'autres acteurs.

L'étude intégrera la création de valeur pour l'entreprise qui produit ou qui propose un service (partie

de l'étude centrée sur l'intérêt directe de l'entreprise) mais aussi pour la société (partie de l'étude

sur les retombées bénéfiques pour la société dans son ensemble). L'aspect méthodologie est

important et devra être explicité y compris la possibilité de quantifier les différentes richesses et

éventuellement de monétariser cette création de valeur dans sa globalité (matériel, immatériel,

impact évité, etc.). Une analyse critique des modèles de monétarisation sera proposée. L'analyse ne

devra pas rester dans le domaine des concepts généraux et théoriques mais au contraire devra être

la plus concrète possible et s'appuyer sur des éléments solides. A ce titre, des éléments chiffrés

sont attendus tout au long du projet.

Au sein de l'entreprise ou d'une chaine de valeur, l'analyse devra apprécier si la richesse est

partagée tout au long de la chaine et comment elle est partagée. L'analyse devra également étudier

1

¹ L'intégration dans le projet d'une courte pré-étude de quelques filières potentiellement intéressantes afin de sélectionner la(les) plus pertinente(s) sera un atout pour l'évaluation de la réponse.

4/5

si la répartition de la richesse est dépendante ou indépendante des caractéristiques de l'entreprise

(taille et renommée par exemple).

Une comparaison avec l'économie linéaire complètera le travail, en précisant la méthodologie, la

pertinence de la comparaison et ses limites. S'il y a une différence dans l'évaluation de la création de

la valeur ajoutée et/ou de la répartition de la richesse ou de la valeur dans la chaine de valeur en

fonction du modèle, il faudra apprécier comment par rapport à une économie linéaire, cette richesse

serait mieux ou moins bien partagée. L'analyse de la pertinence des indicateurs classiquement

utilisés en économie linéaire sera importante.

Dans cette étude, le cadre comptable est important sans pour autant être l'objet même du travail.

L'analyse devra apprécier si un cadre est plus ou moins pertinent pour le modèle économique

« économie circulaire ». Il sera possible de s'appuyer sur l'étude RECORD n°20-0720/1A

« Rapportage et comptabilité extra-financiers : quelle maturité des méthodes pour quels usages

possibles »

Important : Le travail demandé ne doit pas aboutir à un rapport académique. Il devra être pratique,

didactique et utile aux membres de RECORD tout en intégrant les notions académiques nécessaires à sa riqueur. Sans être une condition sine qua non, une proposition émanant d'un consortium entre une

structure de recherche (laboratoire ou centre d'études et de recherche) et un bureau d'étude et de

conseil sera un atout lors de l'évaluation des réponses.

Durée de l'étude

10 à 12 mois

Cadre budgétaire

40 000 euros hors taxes

<u>Déroulement de l'étude et livrables exigés</u>

Déroulement d'une étude et procédures à suivre :

Des réunions trimestrielles (à distance) sont à prévoir ;

Procédures génériques : https://www.record-net.org/deroulement-etude/

Il est à noter qu'en fin de projet, à l'issue des réunions de travail telles que décrites dans la page

ci-dessus, l'équipe organisera une restitution d'une heure environ par web conférence (système supporté par RECORD). Ce webinaire aura pour but de présenter de manière didactique, les

résultats détaillés de l'étude à l'ensemble des membres de RECORD et à toute personne que

RECORD souhaitera convier.

Livrables

- Au minimum, 1 rapport intermédiaire en français (rapport « rédigé », pas de rendu sous forme de Powerpoint),
- 1 rapport final en français (rapport « rédigé », pas de rendu sous forme de Powerpoint),
- 1 diaporama en français présentant de manière synthétique les principaux enseignements de l'étude (powerpoint d'une vingtaine de slides),
- 1 diaporama en anglais présentant de manière synthétique les principaux enseignements de l'étude (powerpoint d'une vingtaine de slides),
- 1 synthèse détaillée des travaux en français et en anglais (environ 3000 mots par langue),
- Animation d'un webinaire (comme explicité ci-dessus).

Des compléments d'information concernant ces livrables (modèles à suivre, diffusion, etc.) sont disponibles via le lien mentionné ci-dessus.

Valorisation

Si le contenu du travail réalisé le permet, l'équipe retenue sera tenue de participer, à la demande de RECORD, à des actions de valorisation des résultats acquis au terme de ce projet (publication, séminaire). La réponse à cet appel pourra intégrer un développement sur ce point (valorisation envisagée : oui / non, moyens de valorisation adaptés au sujet, etc.).

Dépôt des projets

Les projets devront impérativement être présentés en utilisant le **formulaire** disponible sur le site de RECORD, à la page de parution des appels d'offre.

Les réponses sont à retourner pour le **Mardi 13 décembre 2022** dernier délai (date d'envoi du courriel et du dépôt sur le site).

Chaque dossier doit impérativement être fourni à la fois :

1/ Par <u>dépôt</u> à l'adresse suivante :

https://record-net.org/appels-d-offres

2/ Par *courriel* à l'adresse :

contact@record-net.org

Evaluation des réponses

Au-delà de la conformité des réponses aux consignes mentionnées ci-dessus et au modèle de réponse demandé par RECORD, les principaux critères d'évaluation seront la qualité et l'argumentation de la réponse, les compétences de l'équipe candidate (expériences, publications, etc.), la qualité et la disponibilité du personnel mis à disposition pour la réalisation du projet.